

=====

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

=====

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 AOÛT 2014

RÉUNION ORDINAIRE AJOURNÉE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 AOÛT 2014 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 août 2014 ajournée et tenue le 11 août 2014 à 18h30, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112 et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences:

Siège no 1: Marcel Gendron
Siège no 2: Réjean Vachon
Siège no 3: Doris Martineau
Siège no 4: Line Cloutier
Siège no 5: Denis Allaire
Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

REPRISE DE LA SÉANCE À 18H30.

RÉPARATION DU SYSTÈME D'ALARME AU BUREAU ET AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU que des demandes de soumission ont été adressées à 3 fournisseurs de la région pour la réparation du clavier au garage municipal et le branchement à une centrale d'alarme pour le bureau municipal;

2014-140

résolution no 2014-140

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le service de remplacement du clavier au garage municipal par un clavier usagé à 95\$ soit effectué par Alarme CSDR Inc. et le renouvellement de la centrale de surveillance au coût de 139\$ en plus des taxes applicables.

QUE le branchement du clavier au bureau municipal avec un module IP et le relier au système de la centrale de surveillance par les Entreprises Roger Boisvert soit effectué sans modifier le système d'alarme actuel. Un appel de service sera effectué afin de connaître la façon de brancher le système à une centrale.

QUE la directrice générale informe les compagnies et se charge de la supervision au bureau municipal.

A D O P T É E

SOUSSION POUR LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU que la municipalité de Westbury a demandé des soumissions publiques pour la construction du bâtiment multifonctionnel;

ATTENDU que la municipalité a reçu 5 soumissions qui ont été ouvertes le 11 août 2014 à 14 heures, sous la supervision de l'architecte, M. Jean Mailhot, de Architech Design avec des témoins présents;

2014-141

résolution no 2014-141

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'accepter la soumission conforme, de Construction Stéphane Fréchette au montant de 53 138\$ en plus des taxes applicables.

QUE la municipalité procède à la signature du contrat préparé par Architech Design, entre la municipalité du canton de Westbury et l'entrepreneur Construction Stéphane Fréchette.

QUE le montant de la construction sera payable à même le surplus accumulé de la municipalité de Westbury et que la demande de remboursement du montant accordé par le Pacte rural sera faite lorsque la construction sera terminée.

A D O P T É E

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

2014-142

résolution no 2014-142

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury demande une aide financière de 20 000\$ dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) afin de procéder au remplacement de glissières de sécurité sur le chemin Tétreault, Bassin Sud et Nord.

A D O P T É E

ACHAT DE TERRAIN ET PLAN DE LOCALISATION SUR LE CHEMIN DROUIN

ATTENDU que la municipalité de Westbury dans sa résolution no 2013-189 avait accepté de municipaliser le chemin DROUIN suite aux recommandations de la firme Labo SM;

ATTENDU que la municipalité avait dans sa résolution no. 2013-189, mandatée le notaire pour préparer le contrat entre la compagnie Transport et Excavation Stéphane Nadeau et la municipalité de Westbury;

ATTENDU que suite à l'ouverture du chemin Drouin durant un hiver, le conseil remarque que le rond de virage n'est pas adapté pour l'ouverture du chemin par les équipements municipaux;

ATTENDU qu'il serait possible d'élargir le rond de virage afin de le rendre conforme en achetant une bande de terrain sur le lot 4 182 930 et que le chef d'équipe et le maire aillent rencontrer le propriétaire;

2014-143

résolution no 2014-143

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury achète une bande de terrain sur le lot 4 182 930 au coût de 500\$;

QU'une entente entre les parties soit signée concernant le montant pour la partie de lot qui sera acquise par la municipalité avant d'autorisé l'arpenteur et le notaire.

QUE la municipalité mandate l'arpenteur-géomètre, M. Gilbert Breton à préparer un plan de la partie acquise par la municipalité et de refaire le plan de localisation du propriétaire;

QUE le contrat d'achat de la partie du terrain acquis par la municipalité soit préparé par le notaire Heidi Paquette.

QUE tous les frais inhérents à cette transaction seront aux frais de la municipalité du canton de Westbury et que le maire et la directrice générale soient mandatés à signer pour et a nom de la municipalité tous les documents.

A D O P T É E

TAXES NON RÉSIDENTS - NATATION

ATTENDU que les citoyens de Westbury peuvent utiliser les infrastructures de la Ville de East Angus pour les sports et loisirs;

ATTENDU qu'une surtaxe pour les résidents de Westbury est chargée par la Ville de East Angus et que la municipalité de Westbury rembourse ses contribuables pour la surtaxe;

ATTENDU que les cours de natation n'ont pas eu lieu cette année et que la municipalité a subventionné les parents de 40\$ par enfant;

2014-144

résolution no 2014-144

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale communique avec les parents concernés pour les aviser avant de leur transmettre une facture du montant qu'ils n'auraient pas dû recevoir.

A D O P T É E

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2014-145

résolution no 2014-145

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 19 heures 20 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière